



CONCOURS DE CRECHES



Informations Générales et Règlement

Dans le cadre de la sauvegarde de l'Eglise Saint Genis de Suris, le Collectif d'Animation et l'association Pinceaux & Mirettes organisent un concours de crèches de Noël qui aura lieu du vendredi 13 décembre au dimanche 15 décembre 2019. L'exposition sera ouverte au public de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 heures.

Le concours est ouvert à tous, à titre individuel ou collectif, adultes et enfants, et fait appel à votre imagination et votre esprit créatif. Vous pouvez fabriquer les crèches et personnages avec tous types de matériaux : papier, carton, tissu, fer, argile, végétaux, bois, pâte à sel, peinture, etc...)

Cependant quelques règles à respecter.

Les crèches devront :

- **Etre entièrement réalisées par vos soins, et sans utiliser d'objets ou personnages décoratifs issus du commerce, quel qu'ils soient (santons fèves de galettes des rois, etc..)**
- *Ne pas dépasser les dimensions suivantes 50 cm X 60 cm pour toutes créations en volume*
- *Etre apportées le mercredi 11 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 ou en cas d'empêchement, sur rendez-vous au 06.35.51.12.05*
- *Etre récupérées par vos soins soit le dimanche 15 décembre au soir, à la fin de l'exposition, le lundi 16 décembre au matin entre 10 h 00 et 12 h 00 ou sur rendez-vous au n° indiqué ci-dessus.*
- *Etre sans signature ou tout autre signe de reconnaissance.*

La journée du 14 décembre sera clôturée par l'attribution, aux trois premiers, d'un prix du public et/ou d'un prix du jury. Clôture des votes à 16 h 30, remise des prix à partir de 17 h 00.

La journée du 15 décembre, l'exposition restera en place dans le cadre des festivités de Noël sur le territoire de la nouvelle commune TERRES de HTE CHARENTE.

Droit à l'image : *Les participants acceptent que leurs créations soient photographiées et que ces photos soient diffusées dans la presse sur tout support papier ou numérique : site internet, bulletin municipal et journaux... L'inscription au concours valide l'accord du candidat pour la publication des photos.*

Collecte des données personnelles : *Le Collectif d'animation et l'association Pinceaux & Mirettes sont destinataires des données recueillies. Ces données ne seront nullement utilisées à d'autres fins que celles inhérentes au déroulement du présent concours.*